Rapport annuel 1986-87

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

88-01488/

ISNN 0712-1431
Dépôt légal - 3e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

Le 1er septembre 1987

Monsieur André Bourbeau
Ministre des Affaires municipales
Hôtel du Gouvernement
Québec (QC)

Monsieur le Ministre,

Bien qu'étant entré en fonction le 3 juillet 1987, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom des membres du conseil d'administration d'alors, le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière terminée le 31 mars 1987.

Ce rapport annuel vous est transmis conformément à l'article 230 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Veuillez croire, monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Marie Séguin
Président-directeur général

Les membres du conseil d'administration de la Société d'aménagement de l'Outaouais

Roger Blais, de Hull, comté de Hull, nommé membre le 30 août 1978, vice-président le 11 avril 1979 et président-directeur général le 3 juillet 1980 pour un mandat d'une durée de 7 ans;

Louis-Charles Veilleux, de Val-des-Monts, comté de Papineau, nommé membre et vice-président le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

André Bédard, d'Aylmer, comté de Pontiac, nommé membre le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

Claude Bérard, de Gatineau, comté de Chapleau, nommé membre le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

James Brown, de Hull-Ouest, comté de Gatineau, nommé membre le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

Jean-Guy Hubert, de Maniwaki, comté de Gatineau, nommé membre le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

Yvon Whissell, de St-André-Avellin, comté de Papineau, nommé membre le 12 mars 1986 pour un mandat d'une durée de 3 ans.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	**VII**
Chapitre I **LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ**	**1**
Chapitre II **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**	**9**
Chapitre III **LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS**	**23**
Chapitre IV **LES ÉTATS FINANCIERS**	**29**
Annexe I **LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES** **EXERCICE FINANCIER 1986-87**	**45**

INTRODUCTION

La Société d'aménagement de l'Outaouais est une corporation créée en vertu du titre III de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (C-37.1, L.R.Q. 1977). De par cette loi, la Société jouit des droits et privilèges d'un mandataire du Gouvernement du Québec. C'est également sous l'empire de cette loi qu'ont été créées la Communauté régionale de l'Outaouais (titre I) et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (titre II).

La Société relève du Ministre des Affaires municipales du Québec. En vertu de l'article 201, la Société a pour mission "de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais" et de "réaliser des projets d'équipements industriel, commercial, récréatif et touristique".

Le territoire confié à la Société comme champ d'action couvre 34 260 kilomètres carrés dans l'Outaouais soit, selon l'annexe B de la loi, les comtés municipaux de Gatineau, Papineau et Pontiac ainsi que les villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham, Masson, Maniwaki et Thurso.

CHAPITRE I

LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

La structure

Lors de sa réunion tenue le 19 août 1986, le conseil d'administration de la Société d'aménagement de l'Outaouais a adopté le rapport soumis par le Comité pour la restructuration et l'orientation de la S.A.O.

Ledit rapport a été rédigé en tenant compte des restrictions budgétaires sensibles imposées par le Gouvernement du Québec pour l'exercice financier 1986-87, soit une diminution de la subvention gouvernementale de l'ordre de 1$ million, équivalant à une réduction de 20%, et de l'orientation préconisée par ledit gouvernement concernant la privatisation des biens immeubles de la S.A.O.

Au terme de ce rapport, le Comité recommande, d'une part, la confirmation du développement économique de la S.A.O. et la privatisation de ses biens immeubles, dont les parcs et centres touristiques, et d'autre part, la restructuration de ladite Société dans le but d'atteindre ces objectifs.

Par l'adoption de ce rapport, le conseil d'administration établit que le développement économique constitue le rôle fondamental de l'organisme dont la mission se développe en trois rôles plus spécifiques, soit:

- initiateur de projets de développement industriels, commerciaux et touristiques;
- guichet régional centralisé d'information, d'aiguillage et de soutien technique à l'intention des gens d'affaires;
- agent général de promotion économique de l'Outaouais québécois pour fins de développement industriel et touristique de la région.

À la lumière des recommandations dudit Comité, la Direction de la privatisation et de la gestion a été créée. La création de cette direction démontre concrètement l'orientation poursuivie par le conseil d'administration en ce qui a trait à ses propriétés commerciales, à l'Aéroport et aux parcs et centres touristiques, soit le retrait de toute participation de la S.A.O. à la gestion de cesdits équipements et ce, en procédant à leur aliénation.

La proposition de renouvellement de la S.A.O. ainsi adoptée permet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs et fournit l'occasion d'attaquer plusieurs aspects de la problématique régionale:

- Orientation de l'organisme vers une "obligation de résultats" plus précise;
- dissipation de l'incertitude relative au maintien de la S.A.O. et ouverture vers la coopération et l'innovation;
- canalisation maximale des énergies de la S.A.O. vers le développement économique plutôt que vers la gestion de ses propriétés;
- établissement de liens organiques beaucoup plus vigoureux entre l'organisme et sa région;
- articulation plus étroite et plus visible des institutions régionales (M.R.C., villes, S.A.O.), plus concrète aussi par le biais d'initiatives communes et de projets conjoints.

Finalement, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement, la Société escompte, entre autres, utiliser le capital et les intérêts annuels émanant d'un fonds spécial dit "Fonds des produits de la disposition des biens immeubles", lequel serait constitué du produit de la disposition des biens immeubles de la Société.

La structure ainsi adoptée comprend la Direction générale qui chapeaute trois directions cadres, soit la Direction du développement économique, la Direction de l'administration et la Direction de la privatisation et de la gestion.

La Direction générale

La Direction générale est composée du président-directeur général, du Secrétaire général et Directeur de l'administration, du Directeur du développement économique et du Directeur de la privatisation et de la gestion.

La Direction générale

Président-directeur général	Roger Blais
Secrétaire général et directeur de l'administration	Guy Gagnon
Directeur du développement économique	Franco Materazzi
Directeur de la privatisation et de la gestion	Jean-Guy Noël

La Direction du développement économique

Lors de la restructuration de la Société, la Direction du développement économique a été modifiée en profondeur: le Service des communications et les Services techniques ont été abolis; le Service du développement touristique a été complètement intégré au Service du développement industriel et commercial pour former la Direction du développement économique.

Les activités de cette direction se divisent en deux volets, d'une part, le développement industriel et commercial, et d'autre part, le développement touristique.

En ce qui concerne le premier volet, la Direction s'occupe du développement et de la promotion dans le domaine industriel et commercial pour l'Outaouais québécois. À cet effet, elle joue le rôle d'un commissariat industriel à l'échelle de la région. De plus, par son entremise, la Société est un important centre d'animation, d'information et de consultation auprès des gens d'affaires désireux d'implanter leur entreprise dans la région ou d'en favoriser la croissance. À cette fin, la Direction met à la disposition des gens d'affaires de nombreux services:

— aide technique à l'implantation, l'expansion ou la relocalisation de l'entreprise;

— information et soutien technique concernant les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise;

— études de nouveaux marchés;

— recherches de sources de financement;

— assistance à la réalisation d'accords industriels;

— recherche de nouvelles technologies.

En ce qui concerne le deuxième volet, la Direction exerce, au niveau régional, une animation constante dans le but de faire de l'industrie touristique un instrument de développement économique dans le cadre des politiques de la Société d'aménagement de l'Outaouais. Elle oeuvre en étroite collaboration avec les organismes régionaux intéressés, notamment l'Association touristique de l'Outaouais (A.T.O.) et les comités touristiques de toutes les zones de l'Outaouais. Par ses diverses interventions, elle encourage et favorise le développement de l'industrie touristique dans l'Outaouais.

La Direction de la privatisation et de la gestion

Également lors de la restructuration, la Direction de la gestion a vu ses structures modifiées en profondeur. Trois de ses services, soit le Service de la programmation et relations avec la clientèle, le Service de la publicité et du marketing, et le Service de la planification, ont été abolis. Le Service de l'exploitation et le Service des biens et immeubles forment maintenant, avec la création du Service de la privatisation, la Direction de la privatisation et de la gestion.

Quant au Service des finances et de l'administration, celui-ci fait partie de la Direction de l'administration.

Cette direction comprend donc les trois services suivants:

1. Le **Service de la privatisation** s'occupe de la vente ou la location à long terme des propriétés commerciales et touristiques de la Société en vue d'assurer des revenus lui permettant de consolider son mandat de développement économique.

   Le Service élabore les stratégies et les échéanciers de privatisation des propriétés de la S.A.O. Il voit à colliger et à mettre à jour les informations techniques relatives à chacune des propriétés. Il prépare les cahiers de charges et les documents techniques et cartographiques de support, réalise les appels de propositions, analyse et évalue les soumissions pour recommandation au conseil d'administration et négocie les ententes, le cas échéant.

   Le Service réalise de la prospection auprès des acheteurs/locataires potentiels et leur fournit toute information adéquate et tient des rencontres avec les promoteurs intéressés ainsi qu'avec les municipalités concernées.

   Le Service est aussi responsable des discussions menant à des échanges de terrains avec les ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'avec les municipalités.

2. Le **Service de l'exploitation** s'occupe de la gestion fonctionnelle des parcs et centres touristiques et de l'Aéroport de Gatineau. Il s'assure de l'entretien et de la réparation des équipements. Il est responsable de la planification et de la gestion des effectifs pour l'ensemble des équipements récréatifs et touristiques. Il met tout en oeuvre pour fournir des services et des activités de qualité à la clientèle. Il a de plus la responsabilité de la gestion des propriétés en location de la Société.

3. Le **Service des biens et immeubles** effectue ou fait effectuer l'entretien majeur et spécialisé des infrastructures et des équipements de la Société. Il assure la planification et la réalisation des projets d'immobilisations. Il accorde un soutien technique aux différents responsables des parcs et centres touristiques.

Responsables des services de la Direction de la privatisation et de la gestion

Service de la privatisation	**Jean-Guy Noël**
Service de l'exploitation	**Guy Lavictoire**
Service des biens et immeubles	**André-Jean Desmarais**

La Direction de l'administration

Il s'agit d'une nouvelle direction dont le titulaire est le Secrétaire général et directeur du personnel. Elle comprend les trois services suivants:

1. Le **Service des finances et de l'administration** est responsable de quatre secteurs d'activités. Il voit au bon fonctionnement du système comptable, au traitement des données informatiques pour l'ensemble des services de la Société, à l'élaboration du budget ainsi qu'aux politiques d'approvisionnements.

2. Le **Service du personnel** exerce une double fonction, soit celle de gestion du personnel et celle de relations de travail. En ce qui concerne la première, gestion du personnel, il s'agit entre autres de la dotation, rémunération, rappel des employés, avantages sociaux, assurances, pour une masse ouvrière composée de 60 employés permanents, 161 employés temporaires durant la période estivale et 53 durant la période hivernale. Quant à la deuxième fonction, relations de travail, le Service a le mandat de négocier les conventions collectives régissant les conditions de travail des employés couverts par 3 unités d'accréditation, de défendre les griefs et représenter la Société devant toutes instances en matière de relations de travail, d'interpréter lesdites conventions collectives, d'assurer la bonne marche des comités de relations de travail, de perfectionnement et de santé et sécurité du travail, et finalement de voir au maintien des bonnes relations ouvrières-patronales à l'intérieur de la S.A.O..

3. Le **Secrétariat** constitue le lien entre le conseil d'administration et les directions. Il est responsable de la préparation des réunions du conseil d'administration et des différents comités. Il assure le suivi des décisions du conseil d'administration. Entre autres responsabilités, le Secrétariat voit à l'application de la loi sur l'accès à l'information et la loi sur les archives. Le secrétaire général est responsable de l'application de la loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

   De plus, le Centre de documentation de la Société relève du Secrétariat.

Responsables des services de la Direction de l'administration

Service des finances et de l'administration	**François Lacaille**
Service du personnel	**Guy Gagnon**
Secrétariat	**Guy Gagnon**

Finalement, le présent exercice financier a été témoin d'actions draconiennes adoptées par le conseil d'administration afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée par le Gouvernement du Québec. C'est ainsi que dès le mois d'avril 1986, 30 postes permanents ont été abolis, soit près de 30% des effectifs permanents, que le siège social a été contraint de n'occuper que le 7^{e} étage de la Maison du Citoyen et que les dépenses de programmation et publicité ont été réduites au minimum requis.

Malgré la situation financière précaire de la S.A.O. et le climat d'insécurité persistant vécu par les employés, le Service du personnel a conduit des négociations pour le renouvellement de deux conventions collectives. Ces négociations ont résulté en la signature de la convention collective avec le Syndicat des employés de l'Aéroport de Gatineau (CSN) et en la conclusion d'une entente de principe avec le Syndicat des employés cols blancs de la S.A.O. (CSN) pour le renouvellement de la convention collective.

Conseiller juridique

Me Michel Beaudry, de la firme Beaudry, Bertrand, 25, rue Laurier, Hull, a été nommé conseiller juridique de la Société pour l'exercice financier 1986-87; cependant, suite à sa démission au mois de juin 1986, la Société a nommé, pour le reste dudit exercice, Me Pierre Dufour, de la firme Hamon, Dufour, Isabelle, 768, boulevard St-Joseph, Hull.

Vérificateur

Pour l'exercice financier 1986-87, le Ministre des Affaires municipales a désigné le vérificateur de la S.A.O., conformément à l'article 232 de la Loi. Les services de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré ont ainsi été retenus.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 204 de la loi constitutive de la Société stipule que le conseil d'administration est formé de sept membres nommés par le Gouvernement. Ce dernier désigne le président-directeur général et le vice-président parmi les membres du conseil d'administration. De plus, ledit article prévoit qu'au moins cinq des membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la S.A.O.

Tableau # 1

MOUVEMENT DES EFFECTIFS DE LA S.A.O.

EMPLOYÉS PERMANENTS	Situation au 31 mars 1986 Postes comblés	Postes vacants	Arrivées du 01.04.86 au 31.03.87	Départs du 01.04.86 au 31.03.87	Postes comblés	Postes vacants	Postes abolis	TOTAL
Cadres supérieurs	9	2	1	4	6	0	6	12
Professionnels non syndiqués	14	1	0	9	5	1	9	15
Professionnels syndiqués	19	2	0	9	10	0	11	21
Fonctionnaires	28	1	0	5	23	0	6	29
Ouvriers	24	1	1	9	16	9	0	25
TOTAL	**94**	**7**	**2**	**36**	**60**	**10**	**32**	**102**

EMPLOYÉS RÉGULIERS À L'ESSAI ET TEMPORAIRES	Saison estivale 1986	Saison hivernale 1986
Professionnels	2	1
Soutien technique, administratif et assimilés	51	11
Soutien ouvrier	108	41
TOTAL	**161**	**53**

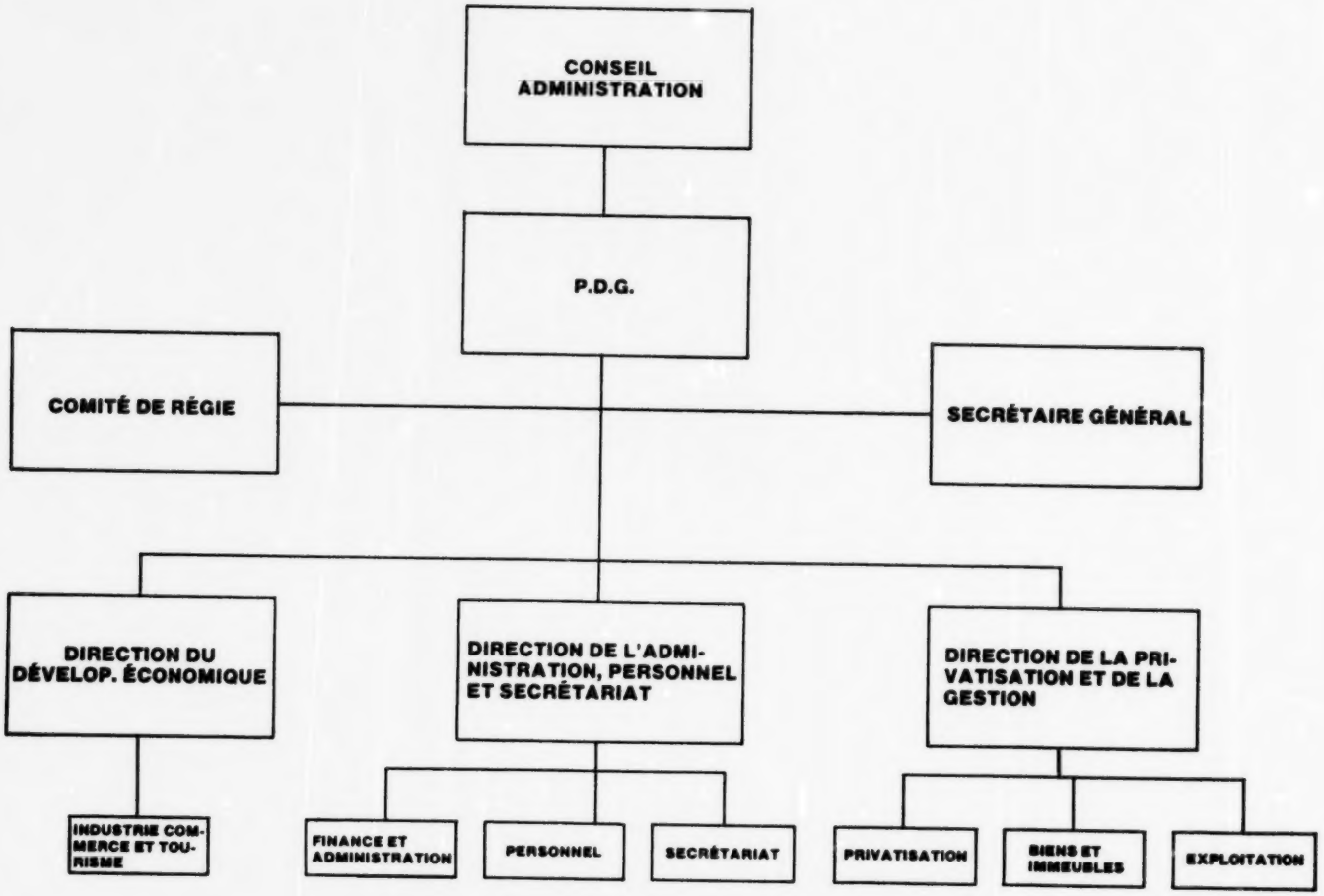
CONSEIL ADMINISTRATION
P.D.G.
COMITÉ DE RÉGIE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DIRECTION DU DÉVELOP. ÉCONOMIQUE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ET SECRÉTARIAT
DIRECTION DE LA PRIVATISATION ET DE LA GESTION
INDUSTRIE COMMERCE ET TOURISME
FINANCE ET ADMINISTRATION
PERSONNEL
SECRÉTARIAT
PRIVATISATION
BIENS ET IMMEUBLES
EXPLOITATION

CHAPITRE II
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comme il a été écrit plus haut, la Société a vécu une restructuration majeure de son fonctionnement et ce en raison, d'une part, des contraintes budgétaires imposées par le Gouvernement du Québec et, d'autre part, de l'orientation adoptée par le conseil d'administration de la S.A.O..

Il a donc fallu, à court terme, établir des priorités, redéfinir certaines tâches, utiliser au maximum les ressources en présence afin de rencontrer les nouveaux objectifs.

Les commissaires industriels désignés à chacun des 7 territoires distincts de l'Outaouais ont dû, dans ce contexte, assumer, de plus, la responsabilité du secteur touristique; pour ce faire, ils sont appuyés par deux agents de développement touristique, lesquels ont la responsabilité des dossiers plus structurants. Les commissaires bénéficient également de l'appui d'un commissaire spécialisé dans les secteurs de technologies de pointe, d'un agent de recherche, d'un analyste financier dont les services sont retenus sur une base contractuelle, ainsi que du directeur du développement économique.

Les cinq programmes d'intervention

La Direction du développement économique réalise cinq (5) types d'interventions bien distinctes:

1. **Projets industriels, commerciaux et touristiques divers:** dans le cadre de leurs visites et rencontres dans le milieu, le commissaire industriel et l'agent de développement touristique étudient un certain nombre de projets pour lesquels ils doivent identifier le marché potentiel, analyser la rentabilité du projet et trouver les sources de financement privé, bancaire et gouvernemental (subventions).

2. **Ventes de terrains dans les parcs industriels:** à savoir, l'Aéroparc industriel de Gatineau, le Parc industriel de Pontiac et le Mini-parc industriel urbain de Hull.

3. **Le développement sectoriel:** la direction déploie tous les efforts nécessaires pour identifier, dans les secteurs présentant un potentiel de développement (soit la forêt, la haute-technologie, l'agro-alimentaire, le commerce et services ainsi que le secteur touristique), les possibilités d'implantation de nouvelles entreprises ou les possibilités d'expansion ou d'association avec des entreprises existantes. Souvent par le biais d'études réalisées par des spécialistes dans lesdits secteurs, la Société identifie de nouveaux produits et services, de nouveaux marchés, de nouvelles technologies ou attraits touristiques qui s'intègrent bien avec les ressources de la région.

4. **L'animation et la stimulation de l'entrepreneurship:** la direction essaie par ces interventions de faire connaître l'Outaouais prioritairement à la région d'Ottawa, et ensuite au reste du Canada, aux États-Unis et à l'Europe. L'un des objectifs de la direction est de stimuler l'entrepreneurship local et ce, par des activités d'animation et de formation diverses.

5. **Études et recherches:** elles sont soit réalisées en régie interne ou soit par des consultants dans le cadre de projets conjoints avec des promoteurs ou avec des municipalités et MRC.

On retrouve dans le rapport d'activités qui suit la description des activités de la Direction du développement économique selon ces grands secteurs d'interventions:

1 - Projets industriels, commerciaux et touristiques divers;
2 - Ventes de terrains dans les parcs industriels;
3 - Développement sectoriel;
4 - Animation et stimulation de l'entrepreneurship;
5 - Études et recherches.

Projets industriels, commerciaux et touristiques actifs

Durant l'exercice financier 1986-87, 169 projets industriels, commerciaux et touristiques ont été à l'étude, et advenant la réalisation de tous ces projets, plus de 4 294 emplois seraient créés, répartis cependant sur plusieurs années, pour des investissements de l'ordre de 527 millions $. Naturellement, selon l'expérience vécue, une partie seulement de ces projets se réaliseront. Il est à noter que plus de 60% de ces projets constituent de nouvelles implantations et près de 50% se retrouvent dans le secteur manufacturier. Le tableau "2" décrit les projets actifs, selon leur nature, le secteur économique et la date d'ouverture du dossier. Il est intéressant de noter que 47% des dossiers actifs ont été initiés au cours du présent exercice financier.

Projets industriels, commerciaux et touristiques réalisés

Durant l'exercice financier 1986-87, tel qu'il appert au tableau "3", 54 projets se sont réalisés et ce, grâce à une intervention substantielle de la Société. Ce nombre est sensiblement inférieur à celui de l'exercice financier 1985-86 (60 dossiers). Ces projets créeront toutefois 478 emplois permanents et généreront des investissements de l'ordre de 36,5 millions $. Près de 50% de ces projets et plus de 77% des investissements ont été réalisés dans le secteur manufacturier.

Vingt-cinq (25) de ces projets, soit près de 50% des projets totaux, ont été initiés et réalisés au cours du présent exercice financier; par ailleurs, 24 projets réalisés avaient été initiés durant l'exercice financier 1985-86, démontrant ainsi que certains projets peuvent nécessiter plus de 2 ans de labeur avant leur réalisation, illustrant également la complexité du cheminement des dossiers d'investissement.

Ventes de terrains dans les parcs industriels de la S.A.O.

Durant l'exercice financier 1986-87, la direction a accepté des offres d'achat pour 4,5 hectares (10,8 acres) de terrains situés à l'Aéroparc industriel de Gatineau, comparativement à 8 hectares (19,8 acres) durant l'exercice financier précédent, elle a également accepté des offres d'achat pour 4,4 hectares de terrains dans le Parc industriel du Pontiac (Aylmer) comparativement à 7,3 hectares (18 acres) durant l'exercice financier précédent.

Le prix de vente des neuf (9) terrains situés dans l'Aeroparc industriel de Gatineau a totalisé la somme de 169 129,71$, lesdites ventes ont nécessité de la part des promoteurs des investissements de l'ordre de 1 850 000$ et ont permis la création de 110 emplois.

Le prix de vente des neuf (9) terrains situés dans le Parc industriel du Pontiac a totalisé la somme de 99 310,62$, lesdites ventes ont nécessité de la part des promoteurs des investissements de l'ordre de 1 856 688,93$ et ont permis la création de 54 emplois.

Malheureusement un ralentissement dans les ventes de terrains au cours de l'exercice financier 1986-87 est constaté et ce, en raison de deux facteurs, le premier inhérent à l'image incertaine de l'organisme, plusieurs promoteurs craignant la disparition éventuelle de la Société et le deuxième, inhérent au monde des affaires en général, lequel a subi un ralentissement durant l'année financière 1986-87 par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau "4" décrit les offres d'achat de terrains dans les parcs industriels de la Société durant l'exercice financier 1986-87.

Développement sectoriel

Haute-technologie

Au cours de l'exercice financier 1986-87, la Société a collaboré étroitement à la création de 161 emplois dans le secteur des technologies de pointe et à l'ajout d'investissements de l'ordre de 11 millions $. Durant cette même période, la présence de plus en plus croissante d'une masse critique de firmes de technologies de pointe a confirmé l'expertise de l'Outaouais dans les secteurs de l'infographie et de la telecommunication.

Au seul niveau du démarrage des entreprises, 9,78 millions $ ont été investis permettant la création de 136 nouveaux emplois hautement spécialisés. La Société a activement participé au démarrage de plusieurs firmes, entre autres: Crawleys Recherche & Développement (projet de 6,5 millions $ - 55 emplois) qui se spécialise en animation graphique par ordinateur, la Corporation OMZIG (projet de 2 millions $ - 59 emplois) dont les logiciels de télécommunication sont reconnus internationalement, le Laboratoire d'analyses chimiques de l'Outaouais (210 000 $ - 7 emplois).

L'aide apportée par la Société aux entreprises existantes (ACDS systèmes graphiques Inc., Computational Methods Ltd., C3I) par le biais de programmes de recherche et développement, pour un montant de 1,3 million $, a contribué à leur expansion, créant ainsi 35 nouveaux emplois.

Suite à l'implication de la Société, 5 nouvelles entreprises spécialisées dans les équipements d'ordinateurs se sont implantées dans l'Outaouais, portant à 7 leur nombre. De plus, le nombre de firmes de logiciels a doublé durant cette période, créant ainsi une centaine de nouveaux emplois.

La Société a tissé des liens très étroits avec le milieu de la haute-technologie et s'est impliquée à titre de membre de la Canadian Advanced Technology Association (CATA), elle a participé également aux colloques du Centre national de recherche (CNR), de l'Ottawa Carleton Research Institute (OCRI), du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), du Centre d'innovation industrielle de Montréal (CIIM) et d'universités tant québécoises qu'ontariennes.

La Société a fortement affirmé la vocation de la région en matière de haute-technologie, en présentant aux différentes instances gouvernementales, des promoteurs ayant des projets de grande envergure dans ce secteur. La Société a continué à accorder son aide technique aux promoteurs locaux et de l'extérieur pour la réalisation de plans d'affaires, de plans de recherche et de développement, d'analyses de marché, au cheminement des demandes de financement et/ou de subventions, à l'implantation et à l'intégration au milieu.

Différents projets sont en bonne voie de réalisation dans le domaine des micro-circuits (puces), des plaquettes de circuits imprimés, de la rédaction de documentation technique, de la traduction automatisée et de l'instrumentation du laser. À ce jour, des projets en recherche, développement et démarrage d'entreprises de plusieurs dizaines de millions de dollars sont en perspective.

La Société a consacré beaucoup d'énergie pour favoriser la réalisation du projet MICOT et ce, par ses interventions constantes pour faciliter l'obtention du financement à long terme et intérimaire requis pour la mise sur pied du projet et dans le but d'assurer la participation des gouvernements fédéral et provincial audit projet. À cet effet, la Société a réalisé une étude d'impact économique afin d'évaluer tous les bénéfices qui résulteraient de ce projet de l'ordre de 150 millions $ dans l'Outaouais québécois pour le Gouvernement du Québec. Un tel projet permettrait au gouvernement et aux entreprises du Québec de s'approprier une plus grande partie des contrats de recherche et des achats fédéraux en matière de haute-technologie et ainsi de favoriser le rattrapage technologique que doit effectuer le Québec par rapport à l'Ontario. C'est avec le même esprit de rattrapage que la S.A.O. a participé, au début de 1987, à diverses démarches voulant favoriser l'établissement de l'Agence spatiale canadienne dans l'Outaouais québécois.

Tableau # 2

PROJETS ACTIFS - EXERCICE FINANCIER 1986-87

1. Projets actifs selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation[1]	104	3 357	430 088
Expansion	50	664	85 535
Consolidation	15	273	11 380
Total	169	4 294	527 003

2. Projets actifs selon les secteurs économiques

Secteur économique	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Manufacturier	85	1 665	270 625
Commerce[1]	26	1 735	131 095
Service	32	448	19 772
Tourisme	26	446	105 511
Total	169	4 294	527 003

3. Projets actifs selon la date d'ouverture du dossier

Date d'ouverture du dossier	Nombre de dossiers
Du 01.04.86 au 31.03.87	79
Avant avril 1986	90
Total	169

[1] Inclut le projet MICOT comprenant 1 500 emplois pour un investissement de 120 millions $

Tableau # 3

COMPTABILISATION DES PROJETS RÉALISÉS - EXERCICE FINANCIER 1986-87

1. Projets réalisés selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation[1]	32	309	22 241
Expansion	14	82	13 555
Consolidation	8	87	755
Total	54	478	36 551

2. Projets réalisés selon les secteurs économiques

Secteur économique	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Manufacturier	25	264	27 866
Commerce	17	129	5 770
Service	9	63	2 565
Tourisme	3	22	350
Total	54	478	36 551

3. Projets réalisés selon la date d'ouverture du dossier

Date d'ouverture du dossier	Nombre de dossiers
Du 01.04.86 au 31.03.87	25
Du 01.04.85 au 31.03.86	24
Du 01.04.84 au 31.03.85	3
Du 01.04.83 au 31.03.84	—
Du 01.04.82 au 31.03.83	2
Total	54

Tableau # **4**

OFFRES D'ACHAT DE TERRAINS
DU 1er AVRIL 1986 au 31 MARS 1987

Propriétaire entreprise	**Superficie (en hectare)**	**Investissement $**	**Nombre d'emplois créés**
AÉROPARC INDUSTRIEL DE GATINEAU			
Lucien Allaire	0,75007	250 000,00$	10
Jules Lahaie	0.1220	25 000,00$	2
Lucien Proulx & Fils inc.	0.2375	100 000,00$	6
Les Bâtiments Kalad'art inc.	1.1100	525 000,00$	20
Les Entreprises B. Bouchard et freres inc	0,3609	25 000,00$	3
Cie 148049 Canada ltee	0,32516	175 000,00$	5
Vitrerie Richard enrg	0.4100	250 000,00$	8
Henri England	0.4465	350 000,00$	50
Acier Richard ltée	0.7370	150 000,00$	6
	4,49913	**1 850 000,00$**	**110**
PAR INDUSTRIEL DU PONTIAC			
Daro Entreprises enrg.	0.4500	167 200,00$	6
Les Placements Jean St-Jacques ltee	0.4103	459 847,20$	2
David C. Thomson	0.60234	214 736,00$	3
Guy Belasky	0.4000	429 600,00$	15
Donald J. Byrne	0.40469	159 713,00$	6
Peter Eder ltd.	0.40469	109 713,00$	5
Les Productions H. Savard inc.	0.40469	75 879,73$	3
Printel Corporation	0.64904	90 000,00$	10
Gilles Fortin	0.6981	150 000,00$	9
	4,42385	**1 856 688 93$**	**59**

Développement commercial et hôtelier

La S.A.O. a participé très activement, lors de l'exercice financier précédent, à la réalisation de l'expansion des Promenades de l'Outaouais (incluant le magasin EATON) consistant en une superficie additionnelle de 19 000 mètres carrés. Elle a, au cours de l'exercice financier 1986-87, effectué des démarches afin d'attirer autour de ce noyau, d'autres grandes chaînes nationales telles Pascal, Toys R Us, La Baie d'Hudson, Ogilvy, etc. L'étude de marché réalisée par Brian Ling pour la S.A.O. en 1985, portant sur le potentiel de développement commercial dans l'Outaouais, a servi de base à cette promotion.

Cette même étude a été acheminée à plusieurs intervenants des Galeries de Hull afin de stimuler une expansion de ce centre commercial; l'étude de marché indiquait un potentiel d'expansion de plus de 15 000 mètres carrés pour ce noyau commercial.

La Société a aussi participé à l'établissement d'un magasin de meubles "Ameublements Branchaud", à Gatineau, dont la superficie est de 3 000 mètres carrés de ventes; il s'agit de l'un des plus grands magasins de meubles de la région; la Société a réalisé l'étude de marché préalable à ce projet, laquelle indiquait un potentiel commercial de 30 millions $ à Gatineau. La Société a aussi participé à l'établissement de ZIP international à Gatineau.

Il est à noter que l'expansion des Promenades de l'Outaouais et l'établissement de ces 2 nouveaux commerces de meubles pourront réduire de 30 à 40 millions $ les fuites commerciales vers Ottawa, lesquelles sont évaluées à 100 millions $. Ces nouveaux projets créeront aussi plus de 300 nouveaux emplois. Il est un élément très intéressant à prendre en considération: au seul chapitre de la taxe de vente, le gouvernement du Québec pourra bénéficier de revenus additionnels de plus de 1 million $ annuellement.

Suite à l'étude réalisée en 1985-86 par Laventhol & Horwath concernant un projet d'hôtel-appartements à Hull, la Société a poursuivi sa promotion pour la réalisation de ce projet évalué à 9 millions $; à ce jour, 4 groupes de promoteurs identifiés par la Société étudient la possibilité de mettre sur pied ce projet.

Après l'érection du Ramada Inn à Hull en 1985, la Société a aussi réalisé en régie interne une autre étude de marché identifiant le potentiel de développement hôtelier couvrant la période de 1986 à 1991, dans le centre-ville de Hull et en périphérie, soit à Hull ou à Gatineau. L'étude démontre qu'il existe encore un potentiel pour l'implantation d'un hôtel d'une capacité de 250 chambres dans le centre-ville de Hull et de deux hôtels-motels d'une capacité de 100 chambres en périphérie de Hull et/ou Gatineau. Suite à une promotion réalisée par la S.A.O., il semble y avoir des promoteurs intéressés pour chacun de ces projets. Ils devront possiblement se réaliser au cours des prochaines années.

La Société a aussi mis à jour les études concernant le potentiel d'implantation de nouveaux concessionnaires automobiles à Gatineau et à Aylmer, territoires et secteurs d'activités qui subissent des fuites commerciales importantes vers Ottawa. Quelques projets sont présentement en discussion dans ces deux municipalités et devraient voir le jour durant l'exercice financier 1987-88.

La S.A.O. a également assisté à la consolidation du "Boulevard de l'automobile" à Hull. Après Mazda qui s'y est établi en 1985-86, Villa Toyota et Carrefour Nissan ont ouvert leurs portes au cours du présent exercice financier, créant plus de 50 nouveaux emplois et réduisant les fuites dans ce secteur de près de 10 millions $.

Depuis plusieurs années, la Société s'est associée aux municipalités concernées pour la revitalisation des centres-villes de l'Outaouais. En 1986-87, la Société a particulièrement été impliquée dans les projets Revi-Centre à Aylmer et de la rue Notre-Dame à Gatineau. Elle a aussi collaboré avec plusieurs promoteurs immobiliers à la réalisation de projets d'édifices à bureaux dans le centre-ville d'Aylmer (Place des Pionniers), dans le centre-ville de Gatineau et sur le boulevard St-Joseph, à Hull.

Secteur forestier

La Direction du développement économique a maintenu durant l'exercice financier 1986-87 ses efforts afin d'identifier de nouvelles transformations possibles pour les essences feuillues dégradées excédentaires et afin d'assurer une plus grande transformation sur place de la matière première.

La Société a identifié plusieurs promoteurs pour un projet d'usine de panneaux gaufrés de type OSB; durant l'exercice financier 1986-87, elle a initié avec la Société Forpan et le ministère de l'Énergie et des Ressources, des études complètes devant mener à l'établissement d'une telle usine. La Société a aussi travaillé étroitement avec la Société Harkema Industries et Scierie Ribeyron à l'implantation d'une usine de palettes moulées en fibre de bois, basée sur une technologie allemande. Des discussions se sont également poursuivies avec la Société Van Dresser afin de favoriser l'établissement d'une usine de fabrication de portes moulées; les études de faisabilité et de marché ont été complétées dans ce dossier et des associations possibles avec des entreprises canadiennes sont en cours.

Des projets de fabrication de pins jointés et aboutés, et de bois durs jointés et aboutés, ont été discutés avec quelques promoteurs locaux; ces projets, basés généralement sur de nouvelles technologies européennes, devraient se poursuivre et possiblement se réaliser durant l'exercice financier 1987-88.

La construction de l'usine de traitement de bois de TDL à Masson a débuté en 1986-87, permettant finalement à l'Outaouais de traiter les poteaux de pins blancs et rouges provenant presqu'essentiellement des forêts de l'Outaouais, il s'agit d'un projet de 5 millions $, permettant la création de plus de 25 emplois à l'usine même.

Secteur agro-alimentaire

Le secteur agro-alimentaire, tant au niveau de la production que de la transformation, n'a pas connu de modifications majeures durant l'exercice financier 1986-87. Plusieurs projets importants sont encore en suspens: la fromagerie d'Agrodor, le Centre d'emballage pour pommes de terre à Notre-Dame-de-la-Paix, la modernisation des meuneries et les expansions au niveau des abattoirs.

Deux projets intéressants ont cependant vu le jour. La Coopérative des apiculteurs de l'Outaouais a connu une expansion importante en obtenant une garantie de prêt d'Agriculture Canada pour l'acquisition de matières premières, lui permettant ainsi de doubler les volumes de miel manipulés et mis en marché. D'autre part, la Ferme avicole Saint-François a obtenu de la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) une garantie de prêt en vertu du programme CAPI, lui permettant ainsi de compléter le financement de son projet d'usine de décoquillage et d'oeufs liquides. Les travaux de construction de l'usine, située à Plaisance, débuteront en juin 1987. Dans ces deux cas, la Société a joué un rôle clé et ce, par une aide technique soutenue. Les projets de fromagerie et du centre d'emballage devront cependant attendre l'exercice financier 1987-88 pour leur réalisation, les participations financières et gouvernementales requises n'étant pas encore assurées.

Dossier de promotion externe

La Société a poursuivi un certain nombre de dossiers initiés l'année précédente par Exa Management (France) et G.C. Wilhide (Allemagne-Angleterre); ceux-ci avaient identifié pour la Société divers promoteurs étrangers qui pourraient investir dans l'Outaouais; plusieurs de ces dossiers se trouvent présentement à des degrés variés de réalisation: certaines entreprises ont établi des bureaux commerciaux dans l'Outaouais pour mieux mesurer le potentiel de fabrication, d'autres réalisent des études de marché et de rentabilité et d'autres sont en voie de le faire après avoir perçu un potentiel suite à des visites et rencontres avec divers intervenants gouvernementaux. Ces projets se retrouvent dans les secteurs suivants: circuits imprimés, documentation technique, fabricants de kiosques d'exposition, outils électroniques à main, quincaillerie pour jardin, produits de rénovation, produits en fibre ciment, produits de ciment préfabriqués.

Dossiers Divers

Déclassement des villes de Hull et Gatineau pour fins de subventions

Le classement des villes de Hull et Gatineau effectué annuellement par le M.E.I.R. pour fins de subventions, a été modifié le 1er juillet 1986, soit du Tier II au Tier I, de sorte que depuis cette date, les entreprises manufacturières s'établissant dans ces deux villes ou réalisant une expansion, ne peuvent bénéficier des subventions accessibles à presque toutes les autres régions du Québec et du pays. Un mémoire a été réalisé par la S.A.O. pour dénoncer cette situation, laquelle résulte surtout "d'erreurs statistiques" concernant la situation de l'emploi dans la région. De nombreuses démarches ont été faites par la S.A.O. et le milieu municipal sans grand résultat, compte tenu de la très grande difficulté de réviser cette classification, une fois celle-ci établie. Cette situation persistera jusqu'au 1er juillet 1987, date à laquelle cette situation, nous l'espérons, sera corrigée.

Révision du schéma de la C.R.O.

La révision du schéma de la Communauté régionale de l'Outaouais a débuté en 1986; dans cette démarche, la Société a eu à fournir l'information et commenter diverses présentations concernant le développement industriel, commercial et touristique de la région. Elle a dû aussi analyser en détail l'impact que les nouvelles propositions du schéma révisé pourraient avoir sur les propriétés industrielles et récréo-touristiques de la Société.

Suivi au Sommet socio-économique

La Société a participé activement à la préparation du Sommet socio-économique qui s'est tenu au Mont Ste-Marie au mois de mai 1986. Non seulement la Société était présente lors de cedit sommet, elle a également assuré le suivi de certains dossiers entérinés par ledit sommet et ce, en collaboration avec le Secrétariat régional à la concertation de l'Outaouais De plus, la Société a transmis certaines informations complémentaires ou même structuré certains dossiers afin qu'ils puissent être acheminés aux autorités concernées.

Autoroute 50

La Société a participé au cours de l'exercice financier 1985-86 avec les MRC de Papineau, d'Argenteuil et de Mirabel, à la réalisation d'une "Étude technico-économique du prolongement des autoroutes 13 et 50", réalisée par Cogesult, laquelle étude avait pour but de réviser les projections d'achalandage de l'Outaouais et de mesurer l'impact économique de sa construction. L'étude a conclu que l'achalandage sur l'autoroute 50 serait plus important que sur plusieurs autres autoroutes du Québec et que l'impact économique serait important dans les secteurs industriels et touristiques de la région. Cette étude a été transmise au ministère des Transports ainsi qu'aux autres intervenants concernés.

La construction de l'autoroute 50 fera également l'objet, le 9 avril 1987, d'un colloque au Château Montebello où sont invités tous les intervenants municipaux partant de Ville de Laval jusqu'à Hull-Aylmer.

Nouveaux parcs ou zones industrielles dans l'Outaouais

La Société a réalisé au cours de l'exercice financier 1986-87 une étude de besoins et a élaboré des plans pour l'établissement d'un parc industriel de 200 acres à Maniwaki, en concertation avec les autorités municipales et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Des discussions ont eu lieu avec l'OPDQ concernant le financement de l'acquisition desdits terrains et la S.A.O., conformément à sa loi constitutive, a acheminé la demande de mise en réserve desdits terrains au ministère des Affaires municipales; une réponse devrait être obtenue au cours du prochain exercice financier.

Dans le cadre de la confection du schéma de la MRC du Pontiac, la S.A.O. a réalisé une étude portant sur les possibilités d'implantation de parcs industriels dans ladite MRC; l'étude a donc été présentée à la MRC afin qu'elle soit utilisée au moment de la confection dudit schéma.

La MRC de Papineau a par ailleurs finalisé son schéma d'aménagement et identifié un site pour l'implantation d'un parc industriel régional; des démarches conjointes de la S.A.O. et de la MRC de Papineau ont été initiées afin de faciliter l'implantation d'un tel parc industriel dans la municipalité de Sainte-Angélique.

De plus, la Société a, durant l'année financière, procédé à l'acquisition de deux terrains totalisant 30,45 hectares, au coût d'acquisition original de 1 193 905$. Le prix d'un troisième terrain d'une superficie de 27,70 hectares devrait être déterminé par la Cour provinciale, chambre de l'expropriation, au cours du prochain exercice financier. L'acquisition de ces trois terrains permettra l'implantation au nord de la ville de Hull du Parc industriel des Hautes-Plaines. Le coût total des acquisitions de terrains est assumé par la ville de Hull. Un protocole d'entente est donc intervenu entre la ville de Hull et la Société au sujet de l'achat, la vente et la gestion des terrains du Parc des Hautes-Plaines.

Finalement, la Société a poursuivi ses efforts en vue de la restructuration du Parc industriel urbain du Ruisseau de la Brasserie. Les procédures ont été entamées pour acquérir les immeubles de la firme DesRosiers Distribution, laquelle se relocalisera ailleurs dans la ville de Hull et ce, afin de permettre l'ouverture du boulevard de la Carrière sur la rue Cousineau, créant ainsi l'accès principal audit parc industriel urbain.

Secteur touristique

Train touristique Hull-Wakefield

Suite aux divers travaux réalisés lors de l'exercice financier 1985-86 par un comité conjoint S.A.O.-C.C.N.-municipalités, portant sur le train touristique Hull-Wakefield, le Canadien Pacifique céda au mois de décembre 1986 la voie ferrée entre Hull et Wakefield aux municipalités de Hull, Hull-Ouest et La Pêche. Ces autorités municipales ont donc formé, en janvier 1987, le Conseil de développement touristique Hull-La Pêche Inc., une corporation indépendante ayant pour mandat de faciliter la réalisation de ce projet. La S.A.O. s'est assurée que la corporation puisse bénéficier des sommes prévues par le ministère du Tourisme pour la réalisation d'études technico-économiques qui ont été confiées à la firme Transurb. La S.A.O. a de plus travaillé avec un groupe de promoteurs touristiques de la région intéressé à l'exploitation commerciale du train touristique.

La Société a aussi dévoilé le résultat de l'étude portant sur les plans d'aménagement de la municipalité de La Pêche. La mise en oeuvre des conclusions de ladite étude pourrait faciliter le développement de cet important pôle touristique et permettre un meilleur accueil touristique au grand nombre de touristes qui prendraient le train touristique jusqu'à Wakefield.

Projet du Rocher Fendu

Par son appui technique et financier, la Société a contribué à l'élaboration du projet du Rocher Fendu (Pontiac) piloté par l'Alliance autochtone du Québec. Les études de marché et de faisabilité coordonnées par SOTAR ont été déposées en décembre 1985 et suggèrent une bonne rentabilité pour un complexe intégrant des activités de "rafting", un centre d'interprétation amérindien ainsi que des facilités d'hébergement intégré. Une demande a d'ailleurs été adressée au début de l'année 1987 pour obtenir une aide financière du Fonds de développement régional de l'O.P.D.Q. et ce, afin d'assurer le démarrage dans les plus brefs délais de la première phase, soit celle du "rafting", laquelle apparaît comme étant la plus rentable.

Le Plan de développement touristique de l'Outaouais

La Société préside, conjointement avec l'Association touristique de l'Outaouais (A.T.O.), un comité pour la réalisation d'un Plan de développement touristique de l'Outaouais, lequel est financé par le ministère du Tourisme du Québec, le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le milieu. Ce plan a pour but de définir les besoins de la clientèle touristique existante et potentielle de la région et d'établir en consequence une stratégie de publicité et de promotion efficace et de développement de produits touristiques

adaptés à la demande. La réalisation de ce plan a été confiée à la firme SOTAR, laquelle devra remettre un rapport à la fin de l'année 1987.

Corridor nautique Hull-Montréal

La Société a formé et collabore présentement, avec le Comité de développement touristique du corridor nautique Hull-Montréal, à la réalisation d'un plan de développement touristique dudit corridor nautique. L'étude qui sera réalisée par Somer Inc. doit, entre autres, analyser le marché actuel et les marchés potentiels susceptibles d'emprunter ce corridor et élaborer une stratégie de marketing pour assurer la promotion de ce corridor nautique. Près de 90% des sommes nécessaires à la réalisation de cette étude proviennent du ministère du Tourisme du Québec. Les travaux menant à la réalisation de l'étude ont débuté au mois de janvier 1987 et seront complétés au cours de l'été 1987.

La Société participe de plus à la réalisation d'une étude sur le corridor récréatif reliant Hull et Montréal, lequel longe la route 148 et la rivière des Outaouais et ce, en collaboration avec le C.R.L.O. et d'autres intervenants. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours de l'exercice financier 1987-88 et devront possiblement être intégrés à ceux de l'étude du corridor nautique.

Étude sur la Marina de Gatineau

En collaboration avec la Ville de Gatineau, la Société a participé financièrement à une étude de développement de la Marina Kitchissipi. L'étude réalisée par Claude Lavoie et Associés, propose un concept global et rentable de la Marina, en plus d'évaluer les coûts d'immobilisation et les revenus anticipés afin d'intéresser l'entreprise privée à prendre en charge certains des éléments du concept.

Étude sur la rue Jacques-Cartier à Gatineau

La Société a aussi participé, en collaboration avec la C.C.N. et la Ville de Gatineau, à l'étude d'un concept d'aménagement touristique des berges de l'Outaouais pour le secteur de la rue Jacques-Cartier. Selon les auteurs de l'étude, la firme Société de planification et d'études de l'environnement Inc., la localisation et les vues exceptionnelles sur la rivière ainsi que les aménagements prévus à moyen et à long termes, sont autant de facteurs qui devraient inciter les gens d'affaires de la région à considérer la rue Jacques-Cartier comme un lieu privilégié pour des commerces et services pouvant profiter de ce cachet unique. Déjà certains projets sont en voie de réalisation.

Étude sur le Centre des loisirs de Gatineau

La Société a participé financièrement à l'étude sur le Centre des loisirs de Gatineau, pilotée par la Corporation du Centre des loisirs de Gatineau. Le projet envisagé, représentant un investissement de plus de 15 millions $, serait implanté dans le centre-ville de Gatineau. Ledit projet permettra ainsi à la Ville de Gatineau de répondre à des besoins de loisirs bien identifiés.

Centres de ski de l'Outaouais

Neuf (9) centres de ski situés dans l'Outaouais connaissent de bons succès commerciaux, en raison de la proximité des clientèles d'Ottawa-Hull. Par ailleurs, compte tenu de leur faible dénivelé (sauf pour le Mont Ste-Marie), ces centres sont considérés dans le contexte québécois et canadien, comme des petits centres ou intermédiaires, comparés à des centres dits "internationaux".

La Société a aidé "Vallée Edelweiss" dans le cadre de son projet d'expansion de près de 10 millions $, ce qui ferait de ce centre de ski un centre "quatre saisons" de premier ordre. Des discussions sont également en cours avec "Mont-Cascades" concernant des projets d'expansion de plusieurs millions de dollars.

De plus, une enquête est en voie de réalisation auprès des propriétaires de centres de ski de la région afin de préparer un mémoire qui sera adressé au Gouvernement du Québec afin d'obtenir de celui-ci une reconnaissance de l'importance des centres de ski intermédiaires de l'Outaouais, dans le cadre de sa politique de développement des centres de ski du Québec; la présente politique défavorise largement les centres de ski de l'Outaouais.

Au cours de l'exercice financier 1986-87, la Société s'est impliquée dans la vente et la relance du Mont Ste-Marie en prêtant main forte aux consultants retenus et à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. De nouveaux acheteurs ont été trouvés et des projets d'investissements de plus de 30 millions $ sont présentement en gestation.

Finalement, la Société a apporté durant l'année une aide technique à diverses manifestations touristiques telles Bal de Neige, Le Festival international de la bicyclette de Hull, Festivoile, le Festival de l'Achigan, la Traversée du lac Simon, etc.

Animation et stimulation de l'entrepreneurship

Semaine et Salon de la PME

La Semaine de la PME 1986, organisée par la BFD, en collaboration avec divers intervenants dont la S.A.O., a obtenu un grand succès. La BFD, les commissaires de la S.A.O. et quelques autres intervenants socio-économiques du milieu ont organisé des activités durant la Semaine de la PME en Haute-Gatineau, dans La Lièvre, dans le Comté de Papineau et à Aylmer où des prix d'excellence ont été remis aux entreprises les plus méritoires par secteur. La Semaine a connu son aboutissement par le Salon de la PME 1986, organisé conjointement par la S.A.O. et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais, lequel a accueilli plus de 60 exposants privés et gouvernementaux dans les secteurs des services aux entreprises. Plus de 1 200 visiteurs d'affaires ont pu parfaire leurs connaissances concernant divers volets de fonctionnement de leur entreprise.

Des prix d'excellence régionaux ont aussi été remis. L'activité s'est naturellement auto-financée et a même fait des bénéfices. Les démarches ont été réalisées dans le cours de l'année afin d'incorporer le Salon de la PME sous la partie III de la Loi des compagnies du Québec, corporation à but non lucratif.

Colloque sur la capitalisation

Un colloque sur la "Capitalisation des entreprises" a été organisé par la Société, conjointement avec le bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce, le 11 décembre 1986, afin d'informer les entreprises de la région quant aux diverses façons d'augmenter la capitalisation de leurs entreprises, lesquelles sont souvent sous-capitalisées. Des spécialistes en la matière ont expliqué, entre autres, ce qu'est le "capital de risque", comment le solliciter, comment former une SPEQ, comment le REAQ du Québec peut faciliter le financement de l'entreprise. Plus de 60 gens d'affaires ont assisté à ce colloque d'une journée. L'activité s'est également auto-financée.

Relance de l'Agent 07

En raison des restrictions budgétaires de la Société, le Service des communications a été aboli. Par conséquent, la Direction du développement économique a dû prendre à son compte la réalisation de l'Agent 07, lequel était auparavant de la responsabilité du Service des communications. Il s'agit du seul bulletin d'information économique dans l'Outaouais, livré gratuitement à près de 5 000 places d'affaires dans l'Outaouais québécois; le bulletin s'autofinance au moyen de la vente d'espaces publicitaires aux entreprises privées.

Mise à jour du diaporama de promotion industrielle et commerciale

Le contenu du précédent diaporama datait de 1980; la région a connu depuis lors un essor important; la version révisée du diaporama intègre naturellement cette évolution. La mise à jour du diaporama a été réalisée en versions française et anglaise par la firme IMAGEM.

Document de promotion conjoint avec la MRC de Papineau

Après avoir réalisé, au cours des dernières années, des initiatives semblables avec les villes de Gatineau, Hull, Aylmer, Buckingham et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la réalisation d'un document conjoint avec la MRC de Papineau est en voie de réalisation. Une offre semblable a été adressée à la MRC de Pontiac qui, à ce jour, n'a pas encore répondu à l'invitation.

Projet Carrousel — Projet d'intégration des femmes de l'Outaouais (PIF)

La Société a participé avec le Pif à la réalisation du projet Carrousel ayant pour but d'identifier des possibilités d'emplois pour les femmes voulant réintégrer le milieu du travail. Des enquêtes sont réalisées auprès de plusieurs centaines d'entreprises commerciales et de services et ceci permettra à la S.A.O. de mieux identifier les projets de ces entreprises et leurs besoins.

Autres

La S.A.O. a organisé, en collaboration avec le Conseil des gens d'affaires de Maniwaki, un tournoi de golf annuel qui a attiré plus de 150 gens d'affaires.

Elle a de plus initié, suite à des recommandations du Comité régional de promotion de l'habitation, une démarche importante dans le but de réaliser une campagne de promotion de l'habitation, évaluée à près de 200 000$; cette campagne doit développer de nouvelles clientèles pour ce secteur qui subit des ralentissements; cependant, suite aux refus de certaines municipalités de participer à ladite campagne, la mise en oeuvre du projet a été suspendue.

La Société a participé financièrement à la réimpression de la carte touristique de la Petite-Nation ainsi qu'au Salon du livre de l'Outaouais afin d'appuyer les efforts des librairies de l'Outaouais. Elle a aussi fourni au CRSSS plus de 1 000 fascicules de promotion économique et ce, dans le cadre de leur campagne de recrutement de nouveaux médecins.

La Société a aussi participé financièrement à la réalisation d'une campagne d'achat dans la Haute-Gatineau pour favoriser l'achat local; le budget total de la campagne a été de 3 000 $ et la Société y a contribué une somme de 1 500 $.

La Société a également participé à une telle campagne à Aylmer, en collaboration avec l'APICA et la Ville d'Aylmer. La campagne de publicité a coûté 8 000 $, dont 4 000 $ provenaient des marchands, 2 000 $ de la Ville d'Aylmer et 2 000 $ de la S.A.O.

Études et recherches

Au cours de l'exercice financier 1986-87, la S.A.O. a réalisé ou participé à la réalisation de plus de 24 études dont la liste apparaît en annexe. Seize (16) de ces études ont été réalisées en régie interne par les services de la Société; les autres ont été réalisées à l'externe, en collaboration avec une municipalité ou une entreprise privée. La majorité de ces études ont été réalisées dans le cadre de projets spécifiques, privés ou de nature publique.

Au cours de ce même exercice financier, la Société a participé, conjointement avec la Ville de Buckingham, à des analyses de prospection ayant pour but d'identifier des projets prometteurs dans le contexte industriel de Buckingham, pour un budget total de 20 000 $, dont les coûts sont partagés à parts égales.

Également, la Société a participé, conjointement avec la Ville d'Aylmer, à la réalisation d'études devant mener à l'identification de projets immobiliers d'envergure régionale dans le secteur des ambassades, de projets commerciaux de revitalisation du riche patrimoine d'Aylmer, etc., pour un budget de 20 000 $, dont les coûts sont partagés à parts égales. Ces deux projets devraient se compléter durant l'exercice financier 1987-88.

CHAPITRE III
LA PRIVATISATION ET LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Conformément à l'orientation du Gouvernement du Québec en matière de privatisation des biens publics, la Société a déployé au cours du présent exercice financier toutes les démarches nécessaires pour procéder à la disposition de ses biens excédentaires ainsi qu'à l'aliénation de ses propriétés commerciales, récréo-touristiques ainsi que l'Aéroport.

C'est donc dans l'esprit de cette orientation qu'en septembre et octobre 1986, le Service des biens et immeubles s'est départi de ses biens excédentaires. Au mois d'octobre 1986, le Service de la privatisation a procédé à la préparation des cahiers de charge ainsi qu'à l'appel d'offres public pour la vente de cinq bâtiments commerciaux, soit l'entrepôt-atelier situé dans le Parc industriel Richelieu à Hull, la Maison Hammond à Hull, l'édifice Hanson-Mohawk à Hull, l'Hôtel Symmes à Aylmer et un hangar temporaire localisé à l'Aéroport de Gatineau. En novembre 1986, lors de l'ouverture de soumissions, la Société a accepté la vente de l'entrepôt-atelier, de la Maison Hammond et du hangar temporaire, pour un montant total de 905 000$. Quant à l'édifice Hanson-Mohawk et à l'Hôtel Symmes, la Société a refusé les offres soumises, jugeant les montants offerts nettement insuffisants.

Au cours des mois de novembre et décembre 1986, le Service de la privatisation et le Service des biens et immeubles ont procédé à la préparation des cahiers de charge pour chacune

des propriétés suivantes à être aliénées: le Centre touristique de la Petite-Rouge, à St-Émile-de-Suffolk, le Centre touristique de la Haute-Gatineau, à Maniwaki, le Centre touristique du lac Leslie, à Otter Lake, et de nouveau l'Hôtel Symmes, à Aylmer. Au début du mois de janvier 1987, le Service de la privatisation a procédé à l'appel d'offres public afin de recevoir des propositions d'achat ou de location pour cesdites propriétés. Un envoi postal a également été effectué auprès de la communauté d'affaires (350 personnes), principalement de la région, les invitant à prendre connaissance desdites propriétés et à soumettre des propositions d'achat ou de location.

Parallèlement, en janvier, février et mars 1987, le Service de la privatisation a procédé à la préparation des dossiers pour la privatisation du Centre touristique du lac Simon et du site du lac Gagnon, à Duhamel, ainsi que pour le Centre touristique du lac de l'Argile, à Notre-Dame-de-la-Salette. Il a identifié les possibilités de morcellement pour ces propriétés, clarifié les titres de propriété, vérifié le zonage et dans certains cas, entrepris des discussions visant l'échange ou le transfert de terrains avec le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), la Commission de la capitale nationale (CCN) et les municipalités.

De plus, toutes les municipalités où se trouvent une ou plusieurs propriétés de la S.A.O. ont été consultées et à nouveau informées de la démarche concernant la privatisation en cours. Elles ont également été invitées à soumettre des propositions.

Le Service de la privatisation, au cours du présent exercice financier, a tenu une cinquantaine de rencontres de prospection et d'information avec des promoteurs et des gens intéressés à l'achat ou la location des propriétés de la S.A.O. et a transmis 115 cahiers de charge.

En mars 1987, lors de l'ouverture publique des soumissions, 17 propositions ont été soumises à la S.A.O. pour les centres touristiques de la Petite-Rouge, du lac Leslie, de la Haute-Gatineau et de l'Hôtel Symmes. La Société n'a retenu qu'une seule des dix-sept (17) propositions, soit pour le Centre touristique de la Petite-Rouge; compte tenu des conditions stipulées à ladite proposition, les discussions entre le promoteur et la S.A.O. ne sont pas encore terminées.

Pour ce qui est de l'Aéroport de Gatineau, les importantes coupures budgétaires imposées à la Société l'ont obligée à restreindre considérablement les activités courantes et l'ont amenée, en mars 1987, à proposer au Ministre des Affaires municipales une prise en charge de la propriété et de la gestion de l'Aéroport de Gatineau par le ministère des Transports du Québec.

La gestion des équipements

La gestion des équipements de la Société d'aménagement de l'Outaouais se répartit en deux secteurs distincts, soit la gestion des équipements touristiques et récréatifs et la gestion de l'Aéroport de Gatineau.

La Société s'appuie sur l'initiative du secteur privé pour la poursuite du développement récréatif et touristique de la région, par l'intermédiaire de ses équipements. L'association avec les promoteurs privés a permis depuis cinq (5) ans d'assurer ce développement et de permettre à ces équipements de jouer un rôle économique véritable. Le nombre et la qualité des services et des activités offerts en collaboration avec l'industrie privée connaissent une croissance continue.

Les modes de gestion de ces équipements reçoivent une attention particulière afin d'atteindre une rentabilité financière à moyen ou à long terme.

Impacts des compressions budgétaires et de la privatisation

Les compressions budgétaires ont été fortement ressenties au niveau de l'exploitation des centres touristiques et de l'Aéroport. En raison de ces compressions budgétaires, les centres touristiques ont dû restreindre les dépenses reliées à l'entretien, au personnel, à la promotion, et diminuer les heures d'exploitation, et le Service de la publicité et du marketing a été aboli. L'Aéroport s'est vu imposer des restrictions au niveau des dépenses d'entretien, de personnel et du remplacement des équipements et du matériel.

L'effet de la privatisation des centres touristiques et de l'Aéroport a quelque peu diminué la motivation et la productivité des employés, créant chez eux un climat d'inquiétude et d'insécurité. Cette situation a également instauré chez la clientèle et la population l'impression que les centres touristiques étaient sur le point de fermer.

Les équipements touristiques et récréatifs

Plus de 506 300 personnes se sont prévalues des différentes activités et des nombreux services offerts par la Société d'aménagement de l'Outaouais et ses partenaires économiques durant l'année financière 1986-87. Ceci représente une augmentation de 268 300 personnes par rapport à l'exercice financier précédent, mais il faut se rappeler que la saison estivale 1985 avait été fortement perturbée par la grève des employés syndiqués cols bleus. L'exploitation de ces équipements constitue un moteur de développement économique pour chacune des zones de l'Outaouais où ceux-ci sont établis.

Il faut souligner l'apport économique de la S.A.O. et par conséquent, du Gouvernement du Québec pour la région de l'Outaouais, par l'intermédiaire de ses parcs et centres touristiques. Ainsi l'achat de biens et de services s'élève à plus de 829 580 $ répartis dans les différentes sous-régions. La masse salariale représente 1 653 452 $ distribués dans toutes les zones où il y a présence d'un équipement touristique ou récréatif. Plus de cent cinquante (150) personnes ont reçu des salaires pendant la période intense d'activités, alors qu'un montant de 174 410 $ a été déboursé en taxes foncières aux différentes municipalités ayant des immeubles de la Société sur leur territoire.

Comme par les années passées, en plus des services de camping, d'hébergement, de restauration, de bar, de services nautiques et de surveillance de plage, offerts par la S.A.O., l'entreprise privée, par l'intermédiaire de concessions, s'est jointe à celle-ci pour offrir d'autres types de services. Le rôle économique joué par les parcs et centres touristiques est confirmé par cette collaboration.

Examinons pour chacun des parcs et centres touristiques les activités spéciales, les services supplémentaires et les projets particuliers pour l'exercice financier 1986-87.

Les parcs urbains

Les équipements urbains permettent d'offrir un service à la population locale, en plus de servir la clientèle extérieure à la région. La qualité et l'envergure des installations génèrent des retombées économiques pour les municipalités urbaines.

Marina du lac Deschênes (Aylmer)

La Marina a été le centre de quatre (4) événements majeurs au cours de la saison estivale:

— la compétition du "Regate Ottawa Cup '86" s'est déroulée les 5 et 6 juillet;

— le "Festival d'été d'Aylmer" a attiré plus d'une centaine de personnes;

— les activités du "Festivoile" se sont échelonnées au cours du mois d'août et comportaient différentes compétitions:

- Inter-Provinciale de planche à voile, les 16 et 17 août;
- Championnat de dériveurs du Québec du 7 au 10 août;
- Championnat canadien division II, les 23 et 24 août;
- Championnat canadien Windsurfer du 21 au 24 août;

— la "Coupe Pontiac", une compétition de planche à voile qui a eu lieu du 30 août au 1er septembre.

Le concessionnaire "Beau-Soleil Sport" a offert les services de location de planches à voile ainsi que des cours de planche à voile.

L'entreprise "Le Sook" a maintenu le service de traiteur à la Marina.

La municipalité d'Aylmer a poursuivi sa collaboration financière pour l'entretien de la patinoire.

Parc du lac Beauchamp (Gatineau)

Deux (2) activités spéciales ont eu lieu au cours de l'été:

— le tournoi de pêche "Outaouais Miron" a attiré plus de 150 personnes, malgré la température maussade;

— le "Festival de l'achigan" a permis à plus de 350 personnes de s'adonner à la pêche.

Le ski de fond a enregistré plusieurs activités au cours de l'hiver:

— la compétition "Coupe des maîtres" s'est déroulée les 21 et 22 février;

— la "Coupe Skinouk", le 19 février;

— la "Coupe Sealtest", les 3 et 4 janvier.

La municipalité de Gatineau a continué à contribuer financièrement à l'entretien de la patinoire.

Parc du lac Leamy (Hull)

Le concessionnaire de planche à voile, "Marina Solo", a offert les services de location de planche à voile et des cours de planche à voile durant la saison estivale et ce, pour une quatrième année consécutive.

Au cours de la période hivernale, la location de la salle du pavillon central fut le seul service offert à la population.

Les centres touristiques

Les centres touristiques de la Société constituent dans chacune des sous-régions, soit la Petite-Nation, la Vallée de La Lièvre, la Vallée de la Gatineau et le Pontiac, des équipements agissant comme moteur de développement économique. Ces centres attirent une clientèle extra-régionale et régionale et créent des retombées économiques directes et indirectes dans la région.

Centre touristique du lac de l'Argile (La Lièvre)

Le Centre s'est remis difficilement de la grève de l'été passé, puisque sa clientèle n'a pas suivi le rythme de progression des années précédentes:

— l'Omnium Soleil de l'Outaouais, organisé par l'Association de volley ball de l'Outaouais; ce tournoi provincial de volleyball sur plage a attiré plus de quatre cent cinquante (450) joueuses et joueurs par jour;

Deux (2) concessionnaires ont offert des services à la clientèle estivale:

— Wilfrid Mageau a offert un service de bois de foyer;

— Marina Solo a offert les services de location de planche à voile et des cours de planche à voile.

Au cours de la période hivernale, le concessionnaire "Beau-Soleil Sport" a continué à offrir les services de location d'équipements de ski et des cours de ski alpin.

Centre touristique de la Haute-Gatineau (Maniwaki)

Une activité spéciale s'est déroulée sur le site durant la saison estivale:

— "The Gathering" a permis à plus de 700 personnes ayant fréquenté les écoles anglophones de Maniwaki de se rencontrer le 3 août.

Le Centre devait être fermé au cours de l'hiver à cause des compressions budgétaires, mais le Club Optimiste de Maniwaki fit des démarches auprès du milieu afin de maintenir les activités et services du Centre. La municipalité de Maniwaki et la Commission scolaire ont contribué financièrement à l'entretien des pistes de ski de fond et de la glissoire et la Société a pu offrir les activités et services à la population.

Centre touristique du lac Leslie (Pontiac)

Environ 14 500 personnes ont utilisé le Centre durant la saison estivale qui n'en fut pas une des plus clémentes.

Le Centre fut fermé au cours de la saison hivernale.

Centre touristique de la Petite-Rouge (St-Émile-de-Suffolk)

La clientèle de la saison estivale se compose principalement des clubs d'âge d'or, auxquels s'ajoutent quelques groupes scolaires et certains groupes de gens d'affaires. Malgre la grève survenue lors de l'exercice financier precedent, le Centre a su maintenir son taux d'occupation.

Cependant, la saison hivernale a permis au Centre d'augmenter son taux d'occupation de 7% par rapport à l'exercice financier precedent.

La majorité de la clientèle hivernale provient de l'exterieur de la région de l'Outaouais. Cette donnee prend toute son importance sous l'optique de developpement économique d'une région.

Centre touristique du lac Simon (Petite-Nation)

Tout près de 111 000 personnes ont fréquenté le Centre au cours de la période estivale. Un facteur économique important pour cette sous-région est le fait que la clientèle provient de Montréal et des autres regions du Quebec dans une proportion de 70%.

La collaboration avec des concessionnaires a permis d'offrir de nombreux services à la clientèle:

— M. Robert Chartrand a offert un service de bois de foyer aux campeurs;

— l'entreprise "Dans l'vent" a offert les services de location de planche à voile et des cours de planche à voile,

— M. Marc Hamel a offert des cours de voile.

Deux (2) activités majeures se sont déroulées durant la saison:

— le Super B.B.Q. géant;

— la Traversée à la nage du lac Simon.

Le Centre fut fermé au cours de la saison hivernale.

La gestion de l'Aéroport de Gatineau

L'Aéroport de Gatineau est situé dans la partie nord de l'Aeroparc industriel de Gatineau et a ouvert ses portes le 29 septembre 1979. Il est le second aéroport en importance de l'agglomération Gatineau/Hull/Aylmer-Ottawa.

L'Aeroport comprend une piste de 1 830 mètres, d'une capacite portante de 90 720 kg, un tablier permettant le stationnement de quatre (4) avions lourds et soixante-quinze (75) avions legers. L'Aéroport est équipé d'aides à la navigation visuelle, soit des phares de pistes, un indicateur visuel de pente d'approche (VASIS), des feux d'identification de seuil (RIL), des lumières d'approche et des balises d'obstacles. On retrouve également des aides à la navigation electronique, soit un radiophare d'enlignement (LOCALISER) et un radiophare non directionnel (NDB). Une station d'information de vol est gérée par Transports Canada de 5h30 à 21h30 et ce, sept (7) jours par semaine. En dehors de ces heures, les communications sont assurées par la station d'information de vol de Montréal (R.C.O.).

L'Aéroport offre des services complets pour les aéronefs, soit l'essence Jet A-1, AVGAS, 100/130 et le 80/87 (nouveau cette annee), l'huile, un camion de déglaçage, un appoint électronique pour démarrage, la manutention de cargo et bagages, l'entretien d'aéronefs et d'hélicoptères, etc. Des services complets pour les pilotes et passagers sont prévus, tels qu'une salle de conférences, un service de location automobiles et un service d'autobus aux heures de vol.

Au cours de l'exercice financier 1986-87, les heures d'activités de l'Aéroport ont été de 6 heures à 23 heures, du lundi au vendredi, et de 7 heures à 23 heures, le samedi et le dimanche. Le total des "mouvements" aériens a été de 36 715, soit une augmentation de 18% par rapport à l'exercice financier précédent. Québec Aviation demeure le principal client de l'Aéroport malgré un nombre moins élevé de sièges disponibles.

Le déneigement des pistes a été effectué par la compagnie "Beaver Asphalte" qui en est à sa deuxième année d'un contrat d'une durée de trois (3) ans.

La sécurité de la clientèle demeure toujours une priorité à l'Aéroport de Gatineau. Des sessions d'entraînement et de perfectionnement en ce qui a trait à la prévention et le contrôle des incendies et aux mesures de secourisme, sont régulièrement offertes aux employés.

Tableau # 5

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FRÉQUENTATION DES PARCS ET CENTRES TOURISTIQUES

Exercice financier 1986-87

	BEAUCHAMP		LEAMY		MARINA DU LAC DESCHÊNES		LESLIE		HTE-GATINEAU		ARGILE		SIMON		PTE-ROUGE		TOTAL	
	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87	Été 1986	Hiver 86/87
Section pavillon-quais					123 750												123 750	
Camping[1]							7 809		3 032		16 189		60 846				87 876	
Plage - pique-nique[3]	26 500		60 500		45 000		6 614		6 300		26 000		50 145		750		221 809	
Ski de fond - raquette[3]		16 200		FERMÉ						4 561		544				1 734		23 039
Ski alpin[3]												5 037						5 037
Patinoire[3]		7 200				11 500												18 700
Motoneige[3]										1 864		170						2 034
Hébergement[2]											1 191				3 260	4 099	4 451	4 099
Glissoire[3]		5 400								3 950								9 350
Golf[3]											6 175						6 175	
Total	**26 500**	**28 800**	**60 500**	**FERMÉ**	**168 750**	**11 500**	**14 423**	**FERMÉ**	**9 332**	**10 375**	**49 555**	**5 751**	**110 991**	**FERMÉ**	**4 010**	**5 833**	**444 061**	**62 259**

[1] Campeurs/jour
[2] Nuitées
[3] Nombre absolu

CHAPITRE IV

LES ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1987

Rapport des vérificateurs 30

États financiers

Fonds d'administration

Revenus et dépenses 31

Déficit 32

Bilan 33

Fonds des immobilisations

Capital immobilisé 34

Évolution de la situation financière 35

Bilan 36

Fonds des produits de la disposition des biens immeubles

Bilan 37

Notes complémentaires 38 à 42

Renseignements supplémentaires 43

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Affaires municipales
du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'administration, des immobilisations et des produits de la disposition des biens immeubles de la Société d'Aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1987, ainsi que les états des revenus et dépenses et du déficit du fonds d'administration et les états du capital immobilisé et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La pratique comptable suivie par la société à l'égard des engagements n'est pas conforme aux principes comptables généralement reconnus. En effet, la société comptabilise les montants engagés par le conseil d'administration pour des projets spécifiques et n'ayant pas fait l'objet d'une commande ferme de biens ou services auprès de tiers à la fin de l'exercice. L'incidence de cette dérogation sur les engagements de 480 372 $ et 80 475 $, inscrits respectivement au bilan des fonds d'administration et d'immobilisations, n'a pas été déterminée.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1987, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 3, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de la méthode de comptabilité d'exercice pour l'inscription des indemnités d'expropriation dont il est question à la note 2 des états financiers.

Les comptes de l'exercice terminé le 31 mars 1986 présentés aux fins de comparaison proviennent d'états financiers examinés par d'autres vérificateurs.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Comptables agréés

Ville de Hull
Le 25 juin 1987

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
REVENUS		
Subvention du ministère des Affaires municipales	4 615 700$	5 555 900$
Centres touristiques et récréatifs	1 348 818	732 809
Aéroport de Gatineau	231 211	177 554
Propriétés en location	121 959	106 361
Ventes de terrains	481 867	580 683
Produit de la vente de l'entrepôt et de la maison Hammond	900 000	
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	180 000	
Intérêts	164 485	242 996
Produit de la vente de véhicules et équipements	47 597	12 286
Produits d'assurance	2 000	180 216
Non participation au Régime de rentes des employés de la Société (note 4)	177 445	68 305
	8 271 082	7 657 110
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	2 620 571	2 796 193
Transports et communications	310 089	569 545
Services professionnels et administratifs	262 202	338 187
Entretien et réparations	15 551	34 795
Mauvaises créances	21 156	4 620
Charges locatives	180 478	238 448
Approvisionnements	97 844	89 649
Immobilisations à même les revenus		
Administration	64 580	311 306
Indemnités d'expropriation	647 696	
Provision pour taxes d'améliorations locales futures	63 150	64 853
Contribution au fonds des produits de la disposition des biens immeubles	900 000	
Centres touristiques et récréatifs	2 657 442	2 264 044
Aéroport de Gatineau	933 892	837 379
Propriétés en location	121 649	130 569
	8 896 300	7 679 588
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	625 218$	22 478$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
DÉFICIT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
SOLDE AU DÉBUT	$	$
Solde déjà établi		
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 5)	22 478	
Solde redressé	22 478	
Excédent des dépenses sur les revenus	625 218	22 478
SOLDE À LA FIN	647 696$	22 478$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 MARS 1987

	1987	1986
ACTIF		
Encaisse	2 173 111$	940 900$
Débiteurs (note 6)	360 643	405 163
Stock	118 100	164 033
Frais payés d'avance	157 550	206 748
Produit de la vente d'un terrain à recevoir (note 7)	43 038	43 038
	2 852 442$	1 759 882$
PASSIF ET DÉFICIT		
Comptes-fournisseurs et frais courus	140 997$	280 487$
Salaires et charges sociales à payer	518 800	316 783
Contributions de l'employeur à payer au régime de rentes des employés	69 851	106 307
Indemnités de départ à verser au régime de rentes des employés	201 074	
Engagements	480 372	696 860
Indemnités d'expropriation à payer	530 094	
Dépôts sur ventes d'immobilisations	263 026	66 749
Revenus perçus d'avance	46 331	39 552
Dû au fonds des immobilisations	204 290	170 645
Dû au fonds des produits de la disposition des biens immeubles	903 671	
Provision pour taxes d'améliorations locales futures (note 8)	65 610	47 884
Réserve pour réclamations d'assurance	76 022	57 093
	3 500 138	1 782 360
Déficit	647 696	22 478
	2 852 442$	1 759 882$

Les notes complementaires font partie integrante des etats financiers
Approuve par le conseil d'administration le 15 septembre 1987

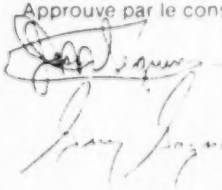

President, directeur general

Secretaire general

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES IMMOBILISATIONS
CAPITAL IMMOBILISÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
SOLDE AU DÉBUT		
Solde déjà établi	48 913 020$	48 594 147$
Redressements affectés aux exercices antérieurs		
Changement de la méthode de comptabilisation des indemnités d'expropriation (note 2)	493 916	91 703
Corrections apportées à l'enregistrement de certaines transactions (note 5)	173 103	98 687
	667 019	190 390
Solde redressé	49 580 039	48 784 537
Subvention du ministère des Affaires municipales		
Dépenses d'immobilisations	278 000	370 000
Indemnités d'expropriation		446 850
Subvention, Office de planification et de développement du Québec		35 492
Immobilisations à même les revenus		
Indemnités d'expropriation	647 696	
Administration	64 580	311 306
Centres touristiques et récréatifs	4 596	1 416
Aéroport de Gatineau		20 901
Propriétés en location	12 421	
	50 587 332	49 970 502
Coût des terrains vendus	385 652	199 961
Coût et produits d'assurance des autres biens vendus ou détruits	1 010 822	190 502
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs virés au fonds d'administration	82 566	
Indemnités d'expropriation à recevoir au 31 mars 1986 prises en charge par le fonds d'administration	585 522	
	2 064 562	390 463
SOLDE À LA FIN	48 522 770$	49 580 039$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES IMMOBILISATIONS
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
PROVENANCE DES FONDS		
Subvention du ministère des Affaires municipales		
Dépenses d'immobilisations courantes	278 000$	370 000$
Indemnités d'expropriation		446 850
Subvention de l'Office de planification et de développement du Québec		35 492
Immobilisations à même les revenus		
Indemnités d'expropriation	647 696	
Administration	64 580	311 306
Centres touristiques et récréatifs	4 596	1 416
Aéroport de Gatineau		20 901
Propriétés en location	12 421	
Dû à la Ville de Hull, Parc technologique des Hautes Plaines (note 9)	2 013 739	
	3 021 032	1 185 965
UTILISATION DES FONDS		
Dépenses en immobilisations		
Infrastructures et équipements industriels et commerciaux	2 315 752	488 014
Équipements touristiques et récréatifs	53 153	608 147
Autres	7 417	146 133
Indemnités d'expropriation prises en charge par le fonds d'administration	585 522	
	2 961 844	1 242 294
Augmentation (diminution) des fonds	59 188	(56 329)
Fonds au début		
Solde déjà établi	52 641	54 426
Redressements affectés aux exercices antérieurs		
Corrections apportées à l'enregistrement de certaines transactions (note 5)	(54 544)	
Solde redressé	(1 903)	54 426
Fonds (fonds négatif) à la fin	57 285$	(1 903)$
Conciliation du fonds (note 10)	57 285$	(1 903)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

BILAN

AU 31 MARS 1987

	1987	1986
ACTIF		
Immobilisations, au coût (note 11)	50 479 224$	49 581 942$
Avances au fonds d'administration	204 290	170 645
Indemnités d'expropriation à recevoir		585 522
Taxes payées d'avance	66 537	74 780
Débiteurs		2 350
Encaisse	2 266	
	50 752 317$	50 415 239$
PASSIF ET CAPITAL IMMOBILISÉ		
Dû à la Ville de Hull, Parc technologique des Hautes Plaines (note 9)	2 013 739$	$
Indemnités d'expropriation à payer		493 916
Engagements	80 475	193 542
Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec	132 008	132 008
Comptes fournisseurs, retenues sur contrats et dépôt remboursable	3 325	13 764
Découvert bancaire		1 970
	2 229 547	835 200
Capital immobilisé	48 522 770	49 580 039
	50 752 317$	50 415 239$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Approuvé par le conseil d'administration le 15 septembre 1987

Président, directeur général

Secrétaire général

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES PRODUITS DE LA DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES
BILAN
AU 31 MARS 1987

ACTIF	
Avance au fonds d'administration	903 671$
SURPLUS	
Contribution du fonds d'administration	900 000$
Intérêts	3 671
Solde à la fin	903 671$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Approuvé par le conseil d'administration le 15 septembre 1987

Président, directeur général

Secrétaire général

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 1987

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La societé, constituée en vertu de la Loi de la Communaute Regionale de l'Outaouais, a pour objet de favoriser l'essor economique de la région de l'Outaouais et de realiser des projets d'équipements industriels, commerciaux, recreatifs et touristiques.

2. CHANGEMENT AUX PRATIQUES COMPTABLES

Dans le passé, la société utilisait la methode de la comptabilité de caisse pour enregistrer les indemnites d'expropriation. Au cours de l'exercice, elle a adopte rétroactivement la methode de la comptabilite d'exercice et conséquemment, la societé a inscrit au passif les indemnites d'expropriation etablies par jugement du Tribunal d'Expropriation. Cette modification a entraine une augmentation des postes suivants du fonds des immobilisations des exercices antérieurs.

	1986	1985
Bilan		
Immobilisations, au coût	493 916$	
Indemnités d'expropriation à recevoir	493 916	
	987 832	
Indemnités d'expropriation à payer	493 916	
Capital immobilisé	493 916$	
Capital immobilisé		
Subvention du ministère des Affaires municipales — indemnités d'expropriation	402 213$	91 703$

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Évaluation du stock
Le stock est évalue au moindre du coût et de la valeur de realisation nette, le coût etant determine selon la methode de l'épuisement successif.

Amortissements
Aucun amortissement devant refléter l'usure ou la desuetude des immobilisations n'est comptabilisé.

Engagements
La societe comptabilise les engagements envers ses fournisseurs sous forme de commandes ainsi que tous les montants approuvés par le conseil d'administration pour des projets spécifiques et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une commande d'achat à la fin de l'exercice.

Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec
La subvention est portée au capital immobilisé au fur et à mesure que les dépenses en immobilisations s'y rapportant sont effectuées.

Revenus et dépenses
Les revenus et les dépenses sont inscrits selon la methode de la comptabilité d'exercice.

4. NON PARTICIPATION AU RÉGIME DE RENTES DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ

Compte tenu du surplus actuariel et conformement aux reglements du régime, la société n'a pas participé au régime de rentes de ses employés pour une somme de 177 445$ au cours de l'exercice (68 305$ en 1986). La dépense de l'exercice pour le régime de rentes s'élève à 140 987$ (165 501$ en 1986) et est incluse au poste salaires et charges sociales.

5. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Des redressements affectés aux exercices antérieurs ont ete effectués pour tenir compte de ce qui suit:

a) Les produits d'assurance d'immeubles incendies au montant de 242 687$ en 1985 et 180 216$ en 1986 ainsi que les dépenses encourues pour reconstruire ou démolir ces immeubles au montant de 217 123$ en 1985 et 98 034$ en 1986 n'ont pas été comptabilisés au fonds des immobilisations et n'ont pas été reflétés dans les revenus et dépenses du fonds d'administration. de plus, le montant nécessaire à la création de la réserve pour réclamations d'assurance de 51 048$ en 1986 n'a pas été imputé aux dépenses

b) En 1986, les acquisitions de terrains dans le mini-parc urbain de Hull s'élevant à 104 587$ net du produit de la vente d'un de ces terrains au montant de 89 456$ furent comptabilisées aux immobilisations; la vente du terrain n'a donc pas été reflétée aux revenus et dépenses du fonds d'administration. De plus, une portion de la subvention de l'Office de planification et de développement du Québec au montant de 35 492$ réalisée au cours de l'exercice antérieur n'a pas été imputée au capital immobilisé.

L'excédent des produits d'assurance sur les dépenses encourues pour reconstruire ou démolir les immeubles incendiés ainsi que le produit de la vente du terrain du mini-parc urbain ont été imputés aux revenus et dépenses des exercices concernés sous forme d'engagements.

c) Une vente de terrain au montant de 11 932$ fut comptabilisée sans que ne soit réellement transféré le titre de propriété.

Les corrections relatives aux faits ci-haut ont été appliquées rétroactivement et certains comptes des états financiers des exercices antérieurs ont été corrigés comme suit:

Les postes des états financiers du fonds d'administration ont été augmentés (diminués) de la façon suivante:

		1986
Bilan		
Débiteurs		60 246$
Produit de la vente d'un terrain		(11 932)
		48 314
Engagements		153 202
Dû au fonds des immobilisations		(89 456)
Réserve pour réclamations d'assurance		7 046
		70 792
Déficit		22 478$
Revenus et dépenses		
Ventes de terrains	77 524$	
Produits d'assurance	180 216	257 740$
Immobilisations à même les revenus — administration	225 671	
Services professionnels et administratifs	51 048	
Approvisionnements	3 499	280 218
Excédent des dépenses sur les revenus		22 478$

Les postes des états financiers du fonds des immobilisations ont été augmentés (diminués) de la façon suivante

	1986	1985
Bilan		
Avances au fonds d'administration	(89 456)$	
Immobilisations, au coût	227 647	
	138 191	
Engagements	(5 420)	
Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec	(35 492)	
Comptes fournisseurs, retenues sur contrats et dépôt remboursable	6 000	
	(34 912)	
Capital immobilisé	173 103$	
Capital immobilisé		
Immobilisations à même les revenus — Administration	225 672$	242 687$
Subvention, Office de planification et de développement du Québec	35 492	
	261 164	242 687
Coût des terrains vendus	6 532	
Coût et produits d'assurance des autres biens vendus ou détruits	180 216	144 000
	186 748	144 000
	74 416$	98 687$

6. DÉBITEURS

	1987	1986
Ministère des Transports, vente de terrains	286 276$	272 094$
Shell Canada	25 855	
Aéroport de Gatineau	1 278	18 315
Loyers	14 652	16 218
Autres	32 582	98 536
	360 643$	405 163$

7. PRODUIT DE LA VENTE D'UN TERRAIN À RECEVOIR

Ce compte à recevoir résulte de la vente d'un terrain à l'aéroparc industriel de Gatineau et est encaissable, sans intérêt, en trois versements égaux échéant en décembre 1990, 1991 et 1992.

8. PROVISION POUR TAXES D'AMÉLIORATIONS LOCALES FUTURES

La société s'est engagée à payer les taxes d'améliorations locales relatives aux terrains vendus dans l'aéroparc industriel de Gatineau jusqu'à leur échéance en 1996. Afin de rencontrer cet engagement, la société affecte une partie du prix de vente des terrains pour pourvoir aux taxes d'améliorations locales futures. Un passif est inscrit au bilan correspondant aux sommes ainsi accumulées.

9. PARC TECHNOLOGIQUE DES HAUTES PLAINES

En vertu d'un protocole d'entente signé avec la Ville de Hull et tel qu'il fut autorisé par le gouvernement du Québec, la société a procédé à l'acquisition de terrains nécessaires à l'implantation d'un parc pour industries non polluantes dans le secteur des Hautes Plaines à Hull.

Conformément à ce protocole, tous les coûts d'acquisition ainsi que les dépenses courantes reliées à la gestion des terrains et payés par la société seront remboursés par la Ville de Hull. En considération des sommes pour lesquelles la Ville de Hull se rend responsable, la société accordait le 11 juin 1987 une hypothèque de premier rang en faveur de la Ville de Hull contre deux des trois terrains acquis au cours de l'exercice pour un montant total de 1 230 535$ plus intérêts calculés à 10.5% à compter du 6 mars 1987. Au fur et à mesure que des parcelles de terrain seront vendues, la société s'est engagée à verser à la Ville les sommes ainsi encaissées, en réduction du prêt hypothécaire.

Les transactions de l'exercice touchant le parc technologique des Hautes Plaines se résument à ce qui suit:

Coûts d'acquisition payés par la société	1 935 095$
Honoraires professionnels, taxes et autres dépenses courantes reliées à la gestion des terrains, payés par la société	58 896
	1 993 991
Intérêts	46 536
Coût total des terrains acquis	2 040 527$
Dû à la Ville de Hull	2 013 739$
Excédent des sommes payées par la société sur les remboursements effectués par la Ville de Hull	26 788
	2 040 527$

10. CONCILIATION DU FONDS

	1987	1986
Avances au fonds d'administration	204 290$	170 645$
Indemnités d'expropriation à recevoir		585 522
Taxes payées d'avance	66 537	74 780
Débiteurs		2 350
Encaisse	2 266	
	273 093	833 297
Indemnités d'expropriation à payer		493 916
Engagements	80 475	193 542
Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec	132 008	132 008
Comptes fournisseurs, retenues sur contrats et dépôt remboursable	3 325	13 764
Découvert bancaire		1 970
	215 808	835 200
Fonds (fonds négatif) à la fin	57 285$	(1 903)$

11. IMMOBILISATIONS

	1987	1986
Infrastructures et équipements industriels et commerciaux		
Parc du Pontiac	778 055$	867 750$
Aéroparc industriel de Gatineau	4 918 341	4 952 793
Aéroport régional de Gatineau	9 219 985	9 231 892
Mini-parc urbain de Hull	187 218	187 511
Propriété, 82 rue Front	824 500	824 500
Parc technologique des Hautes Plaines	2 040 527	
	17 968 626	16 064 446
Équipements touristiques et récréatifs		
Marina du Lac Deschênes	2 956 000	2 960 466
Auberge Symmes	1 059 248	1 064 391
Parc du Lac Leamy	1 818 773	1 820 273
Parc du Lac Beauchamp	2 508 341	2 508 341
Centre touristique de la Haute-Gatineau	1 342 182	1 347 375
Centre touristique du Lac Leslie	2 053 232	2 060 627
Centre touristique du Lac de l'Argile	5 907 954	5 929 128
Centre touristique du Lac Simon	3 790 433	3 811 110
Centre touristique de la Petite Rouge	1 307 291	1 307 499
Site du Lac Gagnon	1 366 482	1 363 875
Vallée du ruisseau Meech	7 466 975	7 410 647
Frayère Pelissier	70 423	70 423
Entrepôt		684 454
Maison Hammond		274 274
	31 647 334	32 612 883
Autres		
Ameublement et équipement	601 327	626 377
Véhicules	261 937	278 236
	863 264	904 613
	50 479 224$	49 581 942$

11. ENGAGEMENT

La société est engagée en vertu d'un contrat échéant en 1988 à verser une somme de 178 650$ pour le déneigement à l'aéroport de Gatineau.

12. ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1987, certains cas d'expropriation soumis au Tribunal d'Expropriation étaient non réglés. Les demandes des expropriés plus indemnités supplémentaires (incluant les intérêts aux taux prescrits) totalisent 623 800$.

De plus, à la demande d'un exproprié du Parc technologique des Hautes Plaines, la détermination de l'indemnité finale doit être établie par le Tribunal d'Expropriation. Une indemnité provisionnelle au montant de 741 189$ a été versée durant l'exercice et imputée aux immobilisations.

Tout paiement pouvant résulter du règlement final de ces cas d'expropriation sera imputé aux revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel un jugement sera rendu.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

	1987	1986
CENTRES TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS		
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	1 653 452$	1 289 982$
Transports et communications	32 751	38 387
Services professionnels et administratifs	370 532	389 337
Entretien et réparations	97 185	125 981
Loyers	11 734	9 363
Approvisionnements	487 192	409 578
Immobilisations à même les revenus	4 596	1 416
	2 657 442$	2 264 044$
AÉROPORT DE GATINEAU		
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	242 030$	216 624$
Transports et communications	7 609	11 715
Services professionnels et administratifs	185 447	169 018
Entretien et réparations	280 638	244 442
Loyers	1 377	5 131
Approvisionnements	216 791	169 548
Immobilisations à même les revenus		20 901
	933 892$	837 379$
PROPRIÉTÉS EN LOCATION		
DÉPENSES		
Services professionnels et administratifs	87 436$	97 673$
Entretien et réparations	19 972	32 871
Fournitures et approvisionnements	1 820	25
Immobilisations à même les revenus	12 421	
	121 649$	130 569$

ANNEXE I

Liste des études réalisées au cours de l'exercice financier

Secteur industrie et commerce

— Centre-ville de Gatineau; étude de la planification, de développement et de promotion — rapport final
Daniel Arbour, Ville de Gatineau & CCN - Avril 1986, 61 p.

— Étude de cadrage du secteur minier en Outaouais
S.A.O. - 1986, 8 p.

— Analyse sommaire du marché des bâtiments préfabriqués en métal dans l'Outaouais et l'Est ontarien
S.A.O. - 1986, 19 p. et annexes

— Le marché des matériels de lecture et matériels éducatifs dans la région de Maniwaki
Serge Lefebvre - Avril 1986, 5 p.

— Marché de la maison préfabriquée dans l'Outaouais et l'Est ontarien
CSL & S.A.O. - Mai 1986, 66 p.

— Synthèse d'études de marché sur l'industrie québecoise des produits en béton
Serge Lefebvre - Mai 1986, 52 p.

— Évolution de la situation de l'emploi à l'usine de Northern Telecom à Aylmer et dans les industries de haute-technologie à Ottawa et dans l'Outaouais
Franco Materazzi - Juin 1986, 7 p.

— Document préparé à l'intention d'une demande pour une zone industrielle à Maniwaki
Serge Lefebvre - Juin 1986, 13 p.

— Le marché des vêtements d'enfants de moins de 4 ans et des vêtements de maternité dans la Vallée de la Gatineau
Serge Lefebvre - Octobre 1986, 6 p.

— Projets industriels et commerciaux réalisés par la S.A.O. de avril 82 à septembre 86
S.A.O. - Octobre 1986, 17 p.

— Projet d'implantation d'un laboratoire d'analyses chimiques
CSL - Octobre 1986, 27 p.

— Étude de marché sur le béton préparé et les produits de béton dans la région de l'Outaouais et la région d'Ottawa
Serge Lefebvre - Novembre 1986, 44 p.

— Le marché des cuisinières domestiques à gaz au Canada
Serge Lefebvre - Novembre 1986, 9 p.

— Hotel Development Potential in Downtown Hull 1986-1996
Franco Materazzi - Novembre 1986

— Le marché pour un commerce de chaussures dans la région de Gracefield et La Pêche
Serge Lefebvre - Novembre 1986, 6 p.

— Mise à jour - Bilan de l'utilisation des espaces industriels et commerciaux dans les parcs industriels de l'Outaouais
Serge Lefebvre - Janvier 1987, 57 p.

— Établissement d'une école privée mixte externat/pensionnat dans l'Outaouais
Sandro Luigi - Janvier 1987, 8 p.

— Mise à jour - Liste des espaces industriels disponibles dans la région de l'Outaouais
Serge Lefebvre - Janvier 1987, 13 p.

— Aperçu de l'économie de l'Outaouais québécois
Franco Materazzi - Janvier 1987, 11 p.

— Le marché pour un commerce de produits de quincaillerie, situé à Bryson
Serge Lefebvre - Janvier 1987, 6 p.

— Stratégie de développement des secteurs de technologies de pointe de l'Outaouais québécois
Franco Materazzi - Mars 1987, 6 p.

— Bilan 85/86 et orientations du développement économique de la S.A.O. à Gatineau
S.A.O. -Mars 1987, 20 p.

— Bilan de 1986 et perspectives économiques pour l'Outaouais québécois
Franco Materazzi - Mars 1987, 4 p.

— Mise à jour - Statistiques sur la répartition de l'emploi dans les entreprises manufacturières de l'Outaouais
Serge Lefebvre - Mars 1987, 11 p.

— Mise à jour - Liste des entreprises manufacturières de l'Outaouais et inventaire des projets d'expansion des entreprises
Serge Lefebvre - Mars 1987, 71 p.

Secteur tourisme et récréation

— Rapport d'étude sur la faisabilité et la viabilité d'un concept d'exploitation du train touristique Hull-Wakefield
Périn-Lomax - Avril 1986, 41 p.

— Synthèse du projet train touristique Hull-La Pêche
Périn-Lomax - Mai 1986, 23 p.

— Stratégie et programme de développement touristique de la municipalité de La Pêche
Laventhol & Horwath - Mai 1986, 2 volumes

— Centre de loisirs de Gatineau, étude de faisabilité
Sceno Plus inc. & Ville de Gatineau -
Novembre 1986, 99 p.

— Les besoins en équipements de loisir dans la MRC du Pontiac
S.A.O. - Décembre 1986, 11 p.

— Aménagement des berges de l'Outaouais: secteur de la rue Jacques-Cartier à Gatineau
SPEE (Société de planification et d'étude de l'environnement) & Ville de Gatineau - 1986, 50 p.